



CODE D'ÉTHIQUE DES MEMBRES

CODE DE CONDUITE - JUGES

Ce document contient le code d'éthique qui vise chacun des membres. Il contient aussi un code de conduite adapté aux membres qui accomplissent des responsabilités particulières ou qui exercent le rôle spécifique de juges en tir à l'arc.

CODE D'ÉTHIQUE DES MEMBRES

	Principe éthique	Engagement du membre « En tant qu'intervenant je m'engage à... »
D I G N I T É		Respect des individus — <i>Diminuer le risque pour la santé et la sécurité, autant physique que mentale.</i>
	Courtoisie	Je m'engage à communiquer de manière respectueuse avec tous les intervenants. Je m'engage à démontrer ma discrétion au sujet de toute information de nature confidentielle.
	Sécurité	Je m'engage à viser l'intégrité de la pratique du sport et de la compétition en me souciant de la sécurité des intervenants.
I N T É G R I T É		Respect des règlements — <i>Seule la performance des athlètes dictera l'issue de la compétition.</i>
	Compétence	Je m'engage à connaître les règlements de la compétition applicable à mon champ d'activité. Je m'engage à accepter les remarques et à améliorer mes compétences Je m'engage à partager mes connaissances et expériences avec les autres membres afin de favoriser l'amélioration constante.
	Esprit sportif	Je m'engage à appliquer avec discernement les règlements dans un souci d'objectivité et d'impartialité. Je m'engage à faire preuve d'honnêteté dans mes rapports avec les autres intervenants et à leur déclarer tout conflit d'intérêts Je m'engage à faire preuve d'honnêteté et à divulguer mes manquements dans ma pratique.
	Autorité	Je m'engage à assumer mon rôle ou mes fonctions à l'intérieur des limites de mes compétences ou de mon autorité.

CODE DE CONDUITE – JUGES

<i>CODE D'ÉTHIQUE</i>		<i>CODE DE CONDUITE</i>
<i>Principe éthique</i>	<i>Engagement du juge</i>	<i>Comportement attendu du juge</i>
SECTION A : DIGNITÉ : Respect des individus – aucun comportement qui représente un risque pour la santé et la sécurité, autant physique que mentale ne sera toléré		
COURTOISIE	Communiquer de manière respectueuse avec les autres participants	<p>Faire preuve de considération et de politesse et utiliser un langage approprié</p> <p>Le juge utilise en tout temps un langage approprié et respectueux dans ses échanges avec les participants, les entraîneurs, les organisateurs, les spectateurs et les autres juges.</p> <p>Créer un contexte propice aux échanges courtois</p> <p>Le juge reconnaît le lieu et le moment propice pour communiquer une information de nature délicate.</p> <p>Le juge est réceptif aux commentaires et suggestions qui lui sont transmis de façon courtoise et respectueuse.</p> <p>Agir avec modération et objectivité</p> <p>Le juge donne l'exemple. Il évite de perdre la maîtrise de ses émotions.</p> <p>Le juge demeure objectif dans ses prises de décisions.</p>
	Faire preuve de discrétion avec toute information de nature confidentielle	<p>Éviter de divulguer des informations personnelles</p> <p>Le juge préserve la confidentialité de tout renseignement personnel qui pourrait lui être communiqué dans le cadre de ses fonctions à propos d'un participant, d'un entraîneur, d'un autre juge ou de tout intervenant.</p> <p>Le juge évite de prendre une décision appuyée sur la réputation ou le oui-dire.</p> <p>S'abstenir de toute forme de harcèlement</p> <p>Le juge s'abstient d'exercer sur une autre personne un pouvoir abusif et injustifié ayant pour but ou pour effet d'insulter, d'intimider, d'humilier ou d'offenser cette personne.</p> <p>Le juge rapporte ou corrige toute situation de harcèlement.</p> <p>Le juge s'exprime en tout temps sur un ton qui ne menace et n'intimide pas.</p> <p>Prévenir ou corriger les pratiques discriminatoires</p> <p>Le juge favorise un climat d'égalité faisant abstraction de la race, de la nationalité, de l'appartenance ethnique, du sexe ou de l'orientation sexuelle, de la religion, de l'âge, ou de la capacité physique ou intellectuelle des participants et <u>des</u> intervenants.</p> <p>Le juge rapporte ou corrige toute pratique discriminatoire dont il est témoin.</p> <p>Éviter toute attitude susceptible de nuire à l'individu ou à sa réputation</p> <p>Le juge évite de critiquer le rendement ou l'évaluation d'un autre juge à moins que ce ne soit fait à la connaissance ou avec la permission de l'autre juge.</p> <p>Le juge évite de commenter une décision prise par un autre juge avec laquelle il est en désaccord.</p>

		<p>Le juge évite de porter tout commentaire sur le travail des juges en service lorsqu'il est spectateur.</p> <p>Respecter son niveau d'autorité avec les informations dont il dispose</p> <p>Le juge songe à l'influence exercée sur les athlètes, les entraîneurs et les autres juges et n'abuse jamais de cette confiance.</p> <p>Lors de protêts, le juge respecte les décisions prises à huis clos et ne divulgue jamais le contenu des discussions et le vote relatif au protêt.</p> <p>Le juge respecte les décisions rendues par les autorités compétentes.</p>
SÉCURITÉ	Protéger l'intégrité de la compétition et la sécurité des participants	<p>Confirmer, maintenir et appliquer les règles de sécurité propres au sport concerné</p> <p>Le juge place la sécurité et le bien-être des compétiteurs au-dessus de toute autre considération et s'efforce de procurer un environnement où règne l'esprit sportif</p> <p>Le juge est attentif aux situations qui menacent la sécurité des participants et y met fin ou les signale au responsable des juges.</p> <p>Ne pas tolérer les comportements qui mettraient en péril l'intégrité de la compétition ou la sécurité des participants</p> <p>Le juge sévit contre toute utilisation de violence ou de brutalité, notamment en pénalisant les infractions sans tarder.</p> <p>Être en état physique et mental pour remplir la tâche envisagée</p> <p>Le juge informe l'organisateur suffisamment à l'avance d'un problème qui empêche sa participation à l'activité</p>
SECTION B : INTÉGRITÉ : Respect des règlements — Seule la performance des athlètes dictera l'issue de la compétition		
COMPÉTENCE	Connaître les règlements applicables à la compétition en cours	<p>Comprendre et remplir ses tâches avec justesse et précision</p> <p>Se préparer minutieusement avant l'événement ; avoir ses outils ou documents appropriés</p> <p>Le juge s'assure d'avoir en sa possession tous ses règlements.</p> <p>Le juge en chef apporte en tout temps et utilise le matériel requis dans l'exercice de ses fonctions (ex. livre de règlements, sifflet, crayon, calepin, etc.)</p> <p>S'acquitter de ses obligations avec compétence</p> <p>Le juge applique avec justesse et précision, au meilleur de ses connaissances, les règles prescrites sans chercher à être influencé par d'autres.</p> <p>Connaître les règlements et leur interprétation ; se conformer aux règles énoncées</p> <p>Avant toute compétition, Le juge révise les règlements spécifiques applicables à la catégorie concernée (junior, senior, etc.)</p> <p>Suivre les consignes données par les autorités</p> <p>Le juge se présente au moins 45 minutes avant le début des compétitions.</p>

		<p>Honorer ses engagements verbaux ou écrits</p> <p>- Le juge déclare tout conflit d'intérêts lorsque cela est applicable et s'abstient d'exercer ses fonctions dans des situations où il y aurait une apparence de conflit d'intérêts.</p> <p>Le juge respecte son calendrier d'assignation et n'annule pas sans raison valable et motivée sa participation à une compétition à laquelle il s'est engagé.</p>
	Demeurer ouvert aux critiques constructives et toujours chercher à améliorer mes compétences en tant que juge	<p>Reconnaître son propre niveau de compétence et respecter les intervenants plus expérimentés</p> <p>En cas de doute sur un cas particulier, le juge consulte le juge en chef avant de rendre une décision.</p> <p>Respecter les domaines d'expertise, l'expérience et les opinions des autres</p> <p>Le juge coopère avec ses collègues et demeure ouvert aux critiques constructives.</p> <p>Le juge recherche activement les occasions d'échanger avec des juges plus expérimentés afin d'améliorer ses propres connaissances.</p> <p>Mettre à jour ses connaissances</p> <p>Le juge s'informe des changements aux règlements au début de chaque saison.</p>
	Partager mes connaissances des règlements et de leur interprétation avec les autres participants afin de favoriser le perfectionnement de mon sport	<p>Contribuer au développement par l'échange de ses connaissances et son expérience</p> <p>Le juge en chef procède à la formation et à la supervision des juges lors de chaque compétition dont il est responsable.</p>
ESPRIT SPORTIF	Appliquer les règlements avec objectivité et impartialité, de façon équitable, et avec discernement	<p>Respecter l'application des règlements malgré la divergence des participants</p> <p>Le juge évite de se faire une idée préconçue quant au niveau de performance des athlètes et aux résultats attendus.</p> <p>Traiter tous équitablement</p> <p>Le juge est constant et cohérent dans ses décisions en accordant à chaque athlète une importance égale.</p> <p>Le juge en chef traite tous les cas qui lui sont présentés d'une façon ferme, cohérente et juste.</p>
	Faire preuve d'honnêteté dans mes rapports avec les autres participants et déclarer tout conflit d'intérêts potentiel	<p>Aider à créer un environnement propice à l'esprit sportif</p> <p>Le juge met l'accent sur l'esprit de la compétition plutôt que sur le résultat.</p> <p>Le juge s'assure qu'aucun commentaire désobligeant envers un athlète n'est fait par un adversaire.</p>
AUTORITÉ	Remplir mes fonctions à l'intérieur des limites de mon autorité et de mes compétences	<p>Respecter les autorités concernées</p> <p>Un juge renseigne le juge en chef quant aux situations ou leur évolution, de sorte que les problèmes puissent être résolus rapidement et efficacement</p> <p>Le juge respecte et applique, en tout temps, les décisions de la fédération.</p> <p>S'abstenir de critiquer les autorités</p>

		<p>Un juge ne critique pas, en privé ou publiquement, un autre juge, un organisateur d'événement, un entraîneur ou tout un membre de sa fédération</p> <p>Intervenir à l'intérieur de ses limites d'action pendant la compétition et faire rapport aux autorités appropriées toute situation jugée inacceptable</p> <p>S'il désire rapporter un comportement inapproprié d'un autre juge ou d'une personne en position d'autorité, le juge utilise d'abord les avenues offertes au sein de son organisation pour porter plainte</p>
--	--	--

Par la présente signature, je m'engage à respecter le code d'éthique et le code de conduite lié à mon rôle de juge avec Tir à l'arc Québec.

Signature du/de la juge

Date

Nom en lettres moulées

Club représenté (si applicable)